



Lucinda Dos Santos _____ Direction _____
7 place du petit collège 38460 Crémieu.
Tél : 04 74 90 07 06 - Mobile : 06 46 68 40 98
lucinda.dossantos@poly-gones.com

La concertation : une vieille incantation ?

Depuis les années 70, les projets de concertation se sont multipliés, ils ont acquis un statut quasiment incontournable, obligatoire, même dans les cas où la réglementation ne l'impose pas ; à tel point que l'on **taxe parfois d'autoritarisme ou de manipulation celui qui ose mettre en place un projet sans concertation préalable.**

Pourtant tout n'est pas si simple et la concertation peut tout à fait être « contre productive » ou parfois même aboutir à des résultats ne correspondant pas à l'intérêt général, souvent d'ailleurs au profit d'une toute petite minorité. Un exemple, sous la pression d'un groupe de locataires et la bienveillance de la mairie, la résidentialisation d'un groupe d'immeuble a complètement entravé la fluidité des circulations au sein d'un quartier urbain comprenant un hôpital à vocation régionale...

Aussi, vu la profusion des projets de concertation, il apparaît sage en effet, de faire un point, prendre un peu de distance et mesurer objectivement « à qui revient la production de la ville ? » :

- A l'**habitant expert** ? Comme se plaisent à le dire les férus de la concertation ? A les entendre, la parole de l'habitant aurait, par essence même, plus de valeur que celle du professionnel, une valeur noble, celle du quotidien et de l'expérience des lieux habités. Dans ce cas, le patient d'un médecin en sait également plus sur la question que le médecin lui-même...

- Au **professionnel de l'urbain** ? Si celui-ci reste enfermé dans sa « tour d'ivoire », celle d'où il regarde le monde sans vraiment le voir, alors ses projets risquent forts d'être décalés avec les besoins réels, et sa production une œuvre stérile.

-Au **décideur** ? Si celui-ci vise plus la postérité que l'amélioration concrète du quotidien, alors ses projets répondent à un tout autre niveau que celui de l'empirique et de la pratique des lieux.

Loin de moi pourtant l'idée de dénigrer la concertation : depuis 20 ans chaque projet sur lequel j'ai eu la chance de travailler a été concerté. Mais la concertation est un **mot « valise »**, qui veut dire tout et n'importe quoi : on retrouve ainsi une confusion totale entre informer, consulter, co produire, concerter, communiquer, etc... Il en va de même des méthodes appliquées avec une hiérarchie très nette entre d'un côté -la communication- perçue négativement comme un moyen de faire passer à tout prix son projet sous entendu -amadouer les plus réfractaires- et de l'autre côté -la co production- véritable acte de citoyenneté et de participation démocratique à l'évolution de notre société. Vous direz qu'il s'agit de caricature mais le trait est à peine forcé.

En fait **tout est question d'objectifs et de marge de manœuvre.** Sans une définition claire de ses principes de départ, toute concertation est risquée et peut conduire à une forte désillusion de la part des participants ou pire, à des oppositions radicales. C'est pourquoi, les méthodes doivent être pensées au cas par cas en fonction des enjeux et des contextes du projet. Dans ce cas la modélisation apparaît difficile alors même que l'on voit souvent des décideurs mettre en place telle méthode plutôt qu'une autre car elle a « très bien marché » dans le quartier d'à côté.



Lucinda Dos Santos _____ Direction
7 place du petit collège 38460 Crémieu.
Tél : 04 74 90 07 06 - Mobile : 06 46 68 40 98
lucinda.dossantos@poly-gones.com

La concertation est avant tout un rapport humain, une relation qui doit être vraie et unique fondée sur la confiance, d'où l'importance de bien cerner dès le départ la marge de manœuvre, la faisabilité des souhaits et des besoins exprimés.

Dans cette optique et avant tout échange sur un projet, un **diagnostic de départ** doit être établi. Il s'agit d'une première concertation en somme, sur le terrain avec les usagers, les acteurs, les habitants, tous ceux qui sont sujets à participer par la suite à une concertation plus formelle. On oublie souvent l'importance de cette première étape qui définit le cadre de l'échange, qui donne la parole à tous ceux qui ne se déplacent pas pour des réunions concertatives : les silencieux, les timides mais sûrement pas ceux qui « s'en foutent » car tout le monde se sent concerné par son environnement ; C'est juste la façon de l'exprimer qui diffère. On stoppe également les critiques de tous ceux qui suspectent les décideurs de ne pas vouloir concerter les personnes qui pourraient être fer de lance, apporter des idées innovantes...mais d'ailleurs, à ce propos, où sont ils ces savants du quotidien ? **la démarche concertative, quelle que soit sa forme, est éminemment Volontaire !** Il n'est pas possible de contraindre même les plus dynamiques ou créatifs à la participation.

Cependant, on reproche souvent à cette méthode de ne pas être une vraie concertation, puisque une grande partie du projet est prédéfinie au préalable. A cet argument plusieurs réponses peuvent être apportées, d'abord les personnes concertées ont besoin de sentir qu'elles ont à faire à des spécialistes, à des professionnels, à des décideurs. Elles savent que sur certains sujets, elles n'ont pas la compétence. Lorsqu'on leur demande qu'auriez vous faits sur cette place par exemple ? Elles répondent souvent « je ne sais pas, je ne suis pas architecte, peut être un Plus de ceci ou moins de cela... ». En revanche, les mêmes personnes savent parfaitement réagir aux propositions concrètes.

Ensuite si le projet a été établi après un bon diagnostic de terrain, son contenu correspondra à 95 % des besoins des principaux intéressés. La plus value de la concertation est dans un premier temps de vérifier cette adéquation et dans un second temps de **travailler « dans la dentelle »** sur certains points bien identifiés au préalable par les équipes de maîtrises d'ouvrages : la place des bancs, les revêtements de sol, les couleurs, etc...des éléments qui sont loin d'être mineurs puisqu'ils permettent de **personnaliser, s'approprier un projet, le rendre unique.**

Un exemple : un diagnostic technique préalable à une réhabilitation, s'il a été bien fait, correspondra complètement aux besoins des habitants. Une concertation n'apportera le plus souvent que des « plus » à la marge, mais ce sont ces plus qui feront du projet un vrai projet adapté, de qualité. Dans cet exemple, l'implication des locataires est un gage de qualité et l'assurance pour le propriétaire que les moyens investis dans les travaux sont bien adaptés. En revanche, si cette concertation n'est pas cadrée-le propriétaire reste le propriétaire même s'il s'agit d'un bailleur social, il a le pouvoir de la décision ultime et tranche lorsque les intérêts sont divergents- les risques de désillusion sont importants et la démarche de concertation risque de déboucher sur l'inverse des effets attendus : on nous concerta mais quand on veut quelque chose, on nous dit qu'ils n'ont pas les moyens ! Le diagnostic préalable et le positionnement clair des décideurs permettent d'éviter cette situation.



Lucinda Dos Santos _____ Direction
7 place du petit collège 38460 Crémieu.
Tél : 04 74 90 07 06 - Mobile : 06 46 68 40 98
lucinda.dossantos@poly-gones.com

Cette posture, qui dans la pratique, permet de **concerter « honnêtement »** les acteurs dans un cadre réaliste et faisable, est souvent taxée de fausse concertation, d'acceptation sociale, de manipulation pour faire accepter un projet. Or elle est au contraire respectueuse de la place de chacun et évite de tomber dans les travers d'un positionnement purement idéologique au sens « de système de croyances » d'où parfois l'impression que le terme « CONCERTATION » **à un pouvoir incantatoire : une bonne concertation et le problème sera réglé !**

L'expérience de terrain montre également que ce ne sont pas ceux qui en parlent le plus qui sont dans une réelle logique opérationnelle et d'application des résultats des concertations. Ils en parlent, ils communiquent mais ils tranchent souvent dans les confins de leurs bureaux...L'inverse est également vrai. **La concertation est un faire valoir politique pour beaucoup.**

L'important est de savoir que dans la question de la production de la ville chacun a sa place et chacun a son savoir : l'habitant, l'expert et le décideur. **Chacun étant garant de la mission pour laquelle il intervient.** Aussi un décideur doit-il prendre des décisions parfois contraires aux intérêts du groupe concerté en faveur des intérêts généraux. Un habitant doit comprendre ce type de décision et s'accommoder d'actions qui ne vont pas forcément lui apporter personnellement un mieux vivre, un expert doit pourvoir accepter la remise en cause de son projet même s'il s'agit pour lui d'une hérésie architecturale ou urbaine...il a d'ailleurs, lui, le pouvoir de se retirer. Concrètement la concertation est affaire d'ouverture, de respect et d'honnêteté.

C'est **l'articulation des logiques de ces trois acteurs qui seul permet de concilier des intérêts divergents et de produire des projets de grande qualité** et surtout adaptés. A condition toutefois que les règles du jeu soient posées d'emblée et que l'on évite de tomber dans les travers de confrontations politiques stériles dont les objectifs sont bien loin de la recherche d'une intelligence et d'un développement collectif. C'est d'ailleurs cet aspect là de la concertation qui fait peur à tous ceux qui craignent de perdre un peu de leur pouvoir. **La concertation s'est aussi prendre des risques !**

Lucinda Dos Santos
Socio-anthropologue